

Appel à candidature pour une résidence d'écriture en bande dessinée

Le ministère de la culture a placé l'année 2020 sous le signe de la BD. L'association France Urbaine s'associe au Centre national du Livre, à la ville d'Orléans et à neuf autres collectivités pour promouvoir la création artistique et la bande dessinée.

S'agissant de bande dessinée nous désignons ci-dessous par l'auteur/l'autrice ou le candidat/la candidate, l'unique auteur ou autrice ou le duo scénariste et dessinateur/dessinatrice.

La résidence d'écriture d'une **durée de 4 mois** débutera avant la fin de l'année 2020 pour se terminer au cours du 1er semestre 2021.

OBJECTIFS :

- Valoriser un ou des auteurs/autrices français ou belges de bande dessinée ;
- Faire connaître la bande dessinée comme un art de l'écriture et un art graphique auprès d'un public large et en particulier les jeunes ;
- Faire découvrir la ville d'Orléans sous un angle original, créatif et valoriser à cet effet l'acte de création artistique.

LIEU DE LA RESIDENCE :

Le Centre Charles Péguy créé en 1969 rassemble les archives de l'écrivain orléanais au destin national. Il conserve une collection unique de périodiques des années 1870-1920 et une bibliothèque spécialisée sur Charles Péguy en son temps et la Grande Guerre.

Ce site patrimonial, l'hôtel Euverte-Hatte situé au cœur de la ville, sera le lieu de travail et pourra être l'un des lieux de médiation durant la résidence.

Rattaché au réseau des médiathèques de la ville d'Orléans il permettra à l'auteur ou à l'autrice de bénéficier des ressources du réseau :

- Bibliothèque patrimoniale
- Bibliothèque publique
- Bibliothèque numérique

OBJET DE LA RESIDENCE :

Il s'agit de créer huit planches et une première de couverture pour évoquer Orléans.

Le scénario, dont le socle est commun aux neufs territoires, devra proposer une vision de la ville d'aujourd'hui ou du futur par un personnage historique local. Charles Péguy sera ce personnage historique pour la ville d'Orléans.

Au regard de l'actualité, il s'agit d'intégrer au scénario les enjeux de résilience et de transition des territoires urbains.

En dehors de cet impératif de scénario il est laissé toute liberté de création à l'auteur.

L'auteur sera sollicité pour des rencontres avec le public dans la limite de 30% du temps de résidence. Il devra rencontrer des écoliers, lycéens ou étudiants dans le temps scolaire ou bien des publics diversifiés en lien avec le réseau des médiathèques et des centres d'animation sociale.

ELIGIBILITE :

Pour participer le candidat ou la candidate devra :

- Etre français ou belge
- Avoir déjà été édité.e

CONDITION MATERIELLE ET FINANCIERE DE LA RESIDENCE :

La résidence ne prévoit pas le logement de l'auteur ou de l'autrice, ainsi seront privilégiés les auteurs ou autrices résidant dans le département du Loiret ou à moins d'une heure et demi de transport en commun d'Orléans.

Chaque mois de résidence sera rémunéré à hauteur de 2000 € brut intégrant l'ensemble des frais de l'auteur ou de l'autrice.

La durée de la résidence s'étalera sur quatre mois incluant environ 26 jours ouvrés de médiation avec le public.

ORGANISATION :

La candidature est gratuite. La désignation de l'auteur ou de l'autrice sera faite à l'issue de l'examen des dossiers de candidatures reçus par un jury composé de libraires d'Orléans, bibliothécaires d'Orléans, responsables culturels et élus.


En cas d'ex-aequo un entretien physique sera organisé.

Les candidats ou candidates, sélectionnés ou non sélectionnés seront avisés par courrier officiel.

JURY :

Le jury attribuera la résidence en fonction de la pertinence du projet des candidats au regard des attentes.

Le jury est composé de :

- Le gérant de la librairie Legend'BD, librairie spécialisée BD 
- La conseillère livre et lecture de la DRAC Centre-Val de Loire ou son représentant
- La directrice des bibliothèques d'Orléans
- Le bibliothécaire du réseau des médiathèques d'Orléans en charge du pôle BD
- La directrice de la culture, des arts et de l'économie créative de la Ville d'Orléans et d'Orléans Métropole ou sa représentante
- L'Adjoint au Maire délégué à la culture

- Le CNL peut participer, dans la mesure des disponibilités de ses représentants, au choix des auteurs.

DOSSIER DE CANDIDATURE :

Les candidats et candidates intéressés devront fournir :

- Lettre de motivation
- Un curriculum vitae et une bibliographie à jour
- Une note d'intention de 1 à 2 pages décrivant l'orientation globale du projet et les thèmes d'animation
- Un dossier artistique comportant des visuels et des textes.

Le dossier de candidature devra être transmis par voie électronique uniquement **avant le 14 Octobre 2020 à 12 heures.**

L'envoi se fera sur la boîte de messagerie : dca-aec@orleans-metropole.fr

OBLIGATIONS DE L'AUTEUR :

L'auteur ou l'autrice consacrera un temps de travail complet aux travaux de réalisation des planches et à la rencontre avec les publics.

L'auteur ou l'autrice accepte que des informations le concernant (bibliographie, extraits) soit mises en ligne sur les sites internet des partenaires de la résidence (le CNL, France Urbaine, les neufs villes associées, la Ville d'Orléans, les médiathèques d'Orléans) et les supports de communication utilisés.

L'auteur ou l'autrice cèdera à la Ville d'Orléans et à France Urbaine les droits de représentation et de reproduction des planches originales jusqu'au 31 décembre 2021, à des fins de promotion de son travail.

VALORISATION DE LA RESIDENCE :

La production pourra être publiée sur les sites internet évoqués, ainsi que les reportages vidéo lors des temps de médiations. Une exposition des planches pourra être programmée au sein du réseau des médiathèques avant le 30 juin 2021.

CONTACTS :

Sophie Ferkatadji/Gwénaëlle Brossard Vié Direction de la culture des arts et de l'économie créative
Ville et Métropole d'Orléans - 02 38 79 23 77

Sophie.ferkatadji@orleans-metropole.fr gwenaëlle.brossard-vie@orleans-metropole.fr